



COUPE DE NOËL U09 COMPÉTITION U9 PAR ÉQUIPES

GOLF UP le 03/12/2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueur(se)s U9 (né(e)s en 2014 ou après, possibilité d'inscrire une fille **ou** un garçon par équipe née en 2013 (U10))

Drapeau vert minimum recommandé pour participer. Pas de limite d'index.

La priorité d'inscription est donnée aux clubs labellisés ; possibilité d'inscrire une ou deux équipes clairement identifiées leur est donnée (selon les disponibilités). Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS du club. L'AS doit être à jour de sa cotisation au Comité.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Parcours adaptés suivant le niveau de jeu

Repères orange

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)

FORME DE JEU

Chaque équipe est composée de **3 joueurs dont au moins 1 fille** (scramble à 3).

Compétition sur 9 trous

Strokeford (balle relevée à 9 et on marque 10)

Classement par épreuve en Brut et en Net (le Brut prime le Net)

ENGAGEMENT

Chaque école devra s'inscrire et envoyer les droits d'inscription de 50 € par étape et par équipe à son Comité Départemental **avant le début de l'épreuve**

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription

RECOMPENSES

Libre au CD

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir